NOTICE D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

Capteurs thermiques intelligents enfichables 5251BA, 5251RBA et 5251HA

6581 Kitimat Rd., Unit #6, Mississauga, Ontario, L5N 3T5
1-800-SENSOR2, Télécopieur : 905-812-0772
WWW.SYSTEMSENSOR.CA

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Diamètre	6,1 po (155 mm) dans la base B210LPA 4,1 po (104 mm) dans la base B501A
Hauteur	2,0 po (51 mm)
Poids	4,8 onces (137 g)
Température d'utilisation	-4 °F à 100 °F (-20 °C à 38 °C); 5251BA et 5251RBA -4 °F à 150 °F (-20 °C à 66°C); 5251HA
Humidité ambiante	10 % à 93 % d'humité relative, sans condensation
Montage	Base à bride B210LPA Base sans bride B501A Base B501A avec nécessaire de montage encastré RMK400
Gamme de tension	15 à 32 V c.c. (valeur de crête)
Courant de veille	300 µA à 24 V c.c. (avec une communication toutes les 5 s et le témoin clignotant)
Courant d'alarme (témoin allumé)	6,5 mA à 24 V c.c.
Seuil thermostatique	135 °F (57 °C); 5251BA et 5251RBA 190 °F (88 °C); 5251HA
Détection thermovélocimétrique	Réagit aux vitesses d'élévation de la température supérieures à 15 °F/min (5251RBA)

AVANT L'INSTALLATION

Ce capteur doit être installé conformément au manuel d'installation du panneau de commande. L'installation doit satisfaire aux exigences de l'autorité compétente. Pour obtenir une performance optimale, installer ces capteurs conformément aux normes NFPA 72 et CAN/ULC S524. Veuillez lire attentivement le manuel de câblage et d'installation du système. Vous y trouverez des renseignements détaillés sur l'espacement des capteurs, leur emplacement, le zonage et les applications spéciales. On peut se procurer ce manuel auprès de System Sensor.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les modèles 5251BA, 5251RBA et 5251HA sont des capteurs intelligents qui utilisent un circuit perfectionné avec thermistance à réaction rapide. Ils sont conçus pour la protection d'aires ouvertes, avec un espacement entre capteurs d'au plus 50 pieds. Le modèle 5251BA est un capteur thermostatique à seuil d'alarme de 135 °F. Le modèle 5251RBA est un détecteur thermovélocimétrique avec seuil d'alarme thermostatique de 135 °F. Le modèle 5251HA est un capteur à température élevé à seuil d'alarme thermostatique de 190 °F.

Chaque capteur comporte deux diodes lumineuses donnant une indication locale visible sur 360°. En alarme, l'allumage de ces diodes peut être verrouillé par une commande codée du panneau de commande. Le panneau peut aussi envoyer une commande codée de déverrouillage et de retour à la normale. En option, un accessoire (n° RA400ZA) sert d'indicateur lumineux à distance.

Pour fonctionner correctement, les capteurs 5251BA, 5251RBA et 5251HA nécessitent des communications adressables compatibles. Il faut les raccorder à un panneau de commande homologué compatible.

DIRECTIVES POUR LE CÂBLAGE

Installer le câblage conformément au Code canadien de l'électricité, aux codes locaux pertinents et à toute exigence particulière de l'autorité compétente. Utiliser du fil de grosseur adéquate. Pour limiter les risques d'erreurs et faciliter le dépannage, utiliser des fils repérés par leur couleur. Si les connexions sont incorrectes, le système pourrait ne pas réagir correctement en cas d'incendie.

Mettre la ligne de communication hors tension avant d'installer les capteurs.

1. Raccorder le câblage de la base du détecteur (fournie séparément) selon le schéma de câblage (Figure 1).
2. Régler l'adresse voulue du capteur au moyen des microcommuteurs d'adressage (Figure 2).
3. Placer le capteur dans sa base, appuyer et le faire tourner vers la droite jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place.
4. Une fois tous les capteurs installés, mettre le panneau sous tension et activer la ligne de communication.
5. Mettre le(s) capteur(s) à l'essai comme décrit dans la section Mise à l'essai de ce manuel.

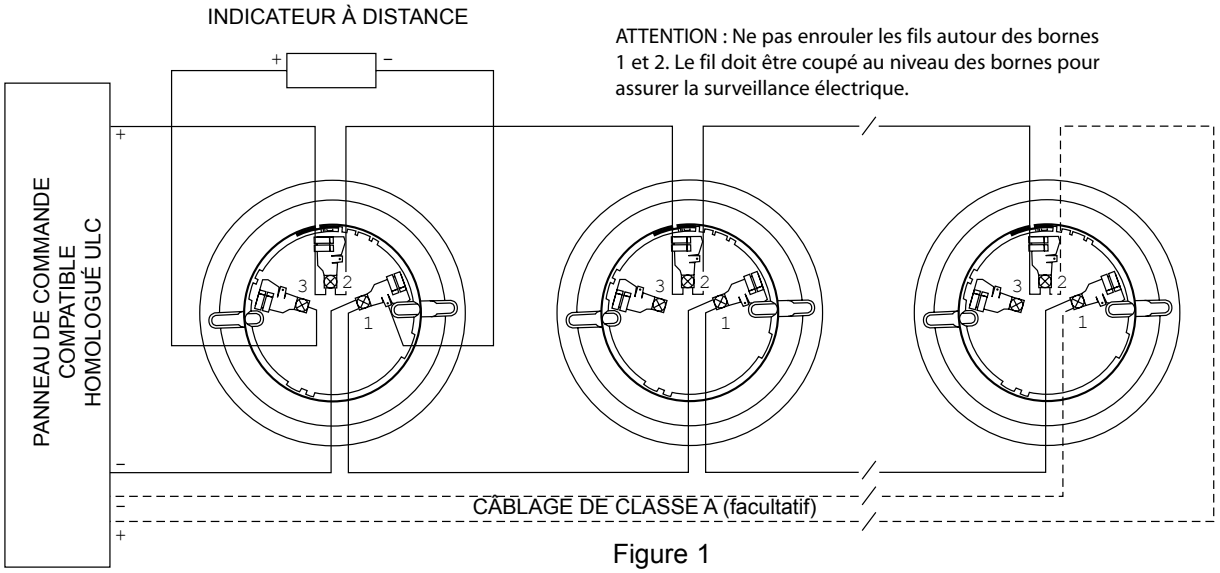
INDICATEUR À DISTANCE
ATTENTION : Ne pas enrouler les fils autour des bornes 1 et 2. Le fil doit être coupé au niveau des bornes pour assurer la surveillance électrique.
PANNEAU DE COMMANDE COMPATIBLE HOMOLOGUÉ ULC
CÂBLAGE DE CLASSE A (facultatif)

Figure 1

C0129-00

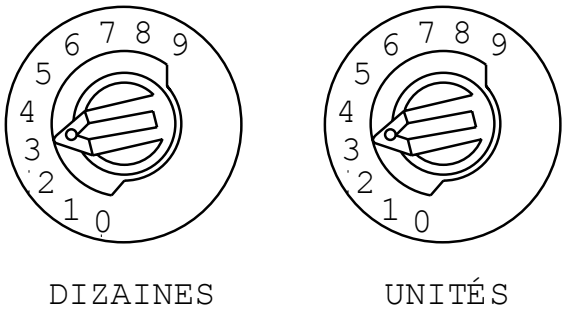

C0146-00

Figure 2. Commutateurs rotatifs décimaux d'adressage

RÉSISTANCE ANTIVANDALISME

La base du capteur comporte une fonction qui, lorsqu'elle est activée, empêche de retirer le capteur sans l'aide d'un outil. Cette caractéristique est décrite en détail dans la notice d'installation de la base du capteur.

MISE À L'ESSAI

Avant de procéder aux essais, avertir les autorités pertinentes que le système sera temporairement hors service à des fins d'entretien. Mettre le système hors fonction afin d'éviter des alarmes intempestives.

Le fonctionnement des capteurs doit être vérifié après leur installation puis périodiquement par la suite. Utiliser des méthodes d'essai satisfaisant les exigences de l'autorité compétente. Pour obtenir une performance optimale, essayer et entretenir les capteurs conformément à la norme CAN/ULC S536.

Procéder aux essais comme suit :

A. Aimant d'essai (modèle M02-04)

1. Placer l'aimant contre le couvercle, à l'endroit indiqué à la Figure 3, pour activer la fonction d'essai.
2. Les témoins du détecteur devraient s'allumer dans les 10 s et l'alarme devrait être indiquée au panneau.
3. Réarmer le détecteur depuis le panneau de commande.

B. Application directe de chaleur (Sèche-cheveux de 1000 à 1500 watts)

1. Diriger la chaleur sur le détecteur en tenant la source de chaleur sur le côté, à une distance d'environ 6 pouces (15 cm) du détecteur pour éviter d'endommager le couvercle de celui-ci.

2. Les témoins du détecteur devraient s'allumer lorsque la température au niveau du détecteur atteint le seuil d'alarme. Si les témoins ne s'allument pas, vérifier l'alimentation du détecteur et le câblage de la base.
3. Réarmer le détecteur depuis le panneau de commande.

Nettoyer les détecteurs qui ne fonctionnent pas correctement au cours de ces essais (voir la rubrique **Entretien**). Retourner pour réparation tout détecteur qui ne fonctionne toujours pas correctement après avoir été nettoyé

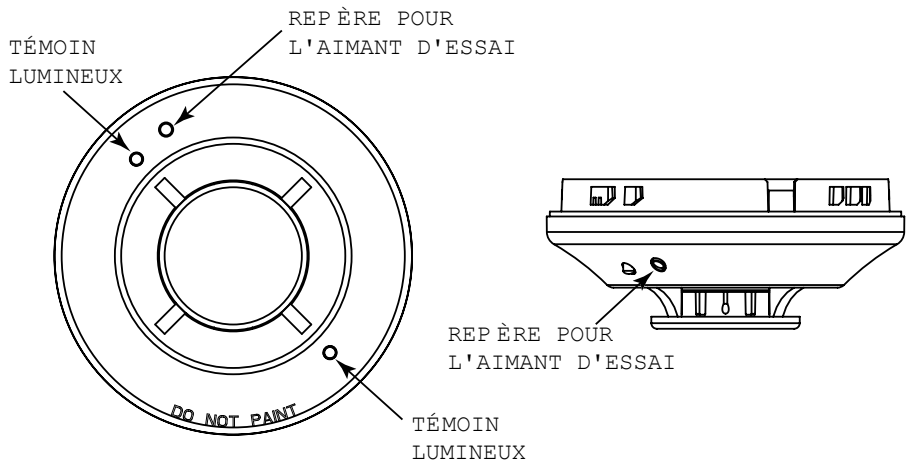

Figure 3. Vues montrant la position de l'aimant d'essai.

ENTRETIEN

Remarque : Avant de commencer, avertir les autorités pertinentes que le système sera temporairement hors service à des fins d'entretien. Mettre hors fonction la boucle ou le système faisant l'objet de l'entretien afin d'éviter les fausses alarmes.

Il est recommandé de retirer le capteur de sa base pour faciliter le nettoyage et de nettoyer les capteurs au moins une fois par an. Utiliser un aspirateur pour enlever la poussière de la chambre d'analyse.

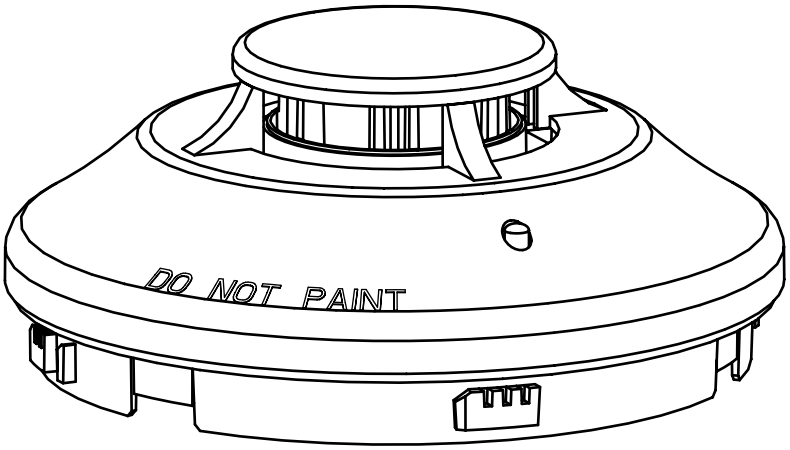

Figure 4

C0151-00

Veuillez consulter l'encart relatif aux limites des systèmes d'alarme-incendie

Garantie limitée de trois ans

System Sensor garantit ce détecteur thermique, sous réserve de conditions normales d'usage et de service, contre tout défaut de fabrication ou de matériaux pendant trois ans à compter de la date de fabrication. Cette garantie constitue la seule et unique garantie donnée par System Sensor. Aucun agent, représentant, détaillant ou employé de System Sensor n'est autorisé à étendre ou à modifier les termes de cette garantie. Sous le couvert de cette garantie, l'obligation de System Sensor se limite à la réparation ou au remplacement de tout composant du détecteur thermique qui présenterait un vice de fabrication ou de matériaux, dans des conditions normales d'usage et de service, pendant une période de trois ans à compter de la date de fabrication. Pour bénéficier de la garantie, composer le numéro d'appel sans frais de System Sensor 1-800-SENSOR2 (736-7672) pour obtenir un numéro d'autorisation de retour (A.R.), puis expédier les appareils défectueux, en port prépayé, à l'adresse suivante : System Sensor, Service des réparations, A.R. n° _____ 6581 Kitimat Rd, Unité 6, Mississauga (Ontario) L5N 3T5. Joindre une note décrivant le défaut et sa cause probable. System Sensor n'est pas tenue de remplacer ou de réparer les appareils dont la défectuosité résulte d'un usage abusif ou impropre ou de modifications apportées après la date de fabrication. System Sensor n'est en aucun cas responsable de dommages consécutifs ou indirects découlant d'un manquement à cette garantie ou à toute autre garantie, explicite ou implicite, même si la perte ou les dommages résultent de la négligence ou de la faute de System Sensor. En vertu de la législation en vigueur, cette limitation ou exclusion des dommages consécutifs ou indirects peut ne pas s'appliquer dans votre cas. La présente garantie vous donne des droits spécifiques et il se peut aussi que vous ayez d'autres droits en vertu de la législation en vigueur.

Déclaration selon la FCC

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des Règles de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas créer de brouillage préjudiciable et (2) il doit pouvoir supporter tout brouillage reçu, y compris celui résultant d'un fonctionnement intempestif.

Remarque : cet équipement a subi des essais prouvant sa conformité aux limites prescrites pour les dispositifs numériques de classe B, selon la Partie 15 des Règles de la FCC. Ces limites visent à offrir une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable lorsque l'équipement est utilisé dans un secteur résidentiel. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des fréquences radioélectriques et peut, s'il n'est pas installé et utilisé conformément à cette notice d'installation, engendrer du brouillage préjudiciable sur les communications radio. Toutefois, rien ne garantit qu'il n'y aura pas de brouillage dans une installation particulière. Si cet équipement provoque du brouillage dans les récepteurs de radio ou de télévision, ce que l'on peut déterminer en le branchant et puis le débranchant, on recommande à l'utilisateur de remédier à la situation en prenant les mesures suivantes :

– réorienter ou changer l'emplacement de l'antenne réceptrice;
– augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
– brancher l'équipement sur un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché;
– communiquer avec le vendeur ou avec un technicien de radio/télévision compétent pour obtenir de l'aide.

© 2003 System Sensor